

Malgré la crise financière

Le gouvernement poursuit les programmes des logements

Page 3

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Quatorzième année - N° 4378 - Jeudi 18 janvier 2018 - Prix : 10 DA

Retard dans la distribution de logements à Souk Tennine / Béjaïa

Des souscripteurs bloquent le siège de la daïra depuis trois jours

Page 24

Energies renouvelables

Guitouni pour l'adaptation de la transition énergétique au profil de l'Algérie

Page 2

Le coup d'après

Par Mohamed Habili

Sans la coalition internationale menée par les Américains, et sa volonté de rester en place afin de peser sur le futur de la Syrie, la guerre dans ce pays serait en train de se terminer, à supposer que ce ne soit pas fait dès après la fin de Daech. On la voit aujourd'hui réduite à invoquer non pas le nécessaire combat contre ce dernier, qui n'est plus d'actualité, mais son improbable résurgence pour justifier la formation d'une armée puisée dans les populations locales, à qui serait dévolue la tâche de défendre les frontières nord-est avec l'Irak. Comme ce n'est pas la première fois que les Américains se lancent dans un projet de ce genre, pour l'abandonner au bout de quelque temps, il ne serait pas étonnant qu'ils fassent de même cette fois-ci. Cette armée frontalière, comme ils l'ont appelée, ce ne serait en réalité, si elle venait néanmoins à voir le jour, que les Forces démocratiques syriennes, à majorité kurde, sous un nouvel habit. Ce sont elles qui avec l'appui de la Coalition ont repris Raqqa des mains de Daech. Non pas d'ailleurs à la suite d'un assaut comme on en a vu ailleurs, à Mossoul par exemple de la part des forces irakiennes, mais en exécution d'un accord secret d'évacuation passé avec l'occupant Daech. Cette force, censée se composer à terme de 30 000 éléments, mais qui ne compte aujourd'hui qu'un peu plus de 200, a d'autant moins de chance de voir le jour que les Turcs n'en veulent à aucun prix. Il y a quelques heures seulement, leur président a promis de l'étouffer dans l'œuf si les Américains s'obstinaient à la mettre sur pied.

Suite en page 3

Sidi-Said semble douter d'une évidence

Bouteflika seul maître à bord



L'absence de Ahmed Ouyahia hier au conclave organisé par le Forum des chefs d'entreprise consacré aux énergies renouvelables aura donné du grain à moudre aux plus folles spéculations. Lire page 2

Prise en charge des revendications des résidents en sciences médicales

Le ministère de la Santé installe un comité intersectoriel de suivi

Page 3

Opéra d'Alger

Fairouz Oudjida enchante les Algérois

Page 13

Sidi-Said semble douter d'une évidence

Bouteflika seul maître à bord

■ L'absence de Ahmed Ouyahia hier au conclave organisé par le Forum des chefs d'entreprise consacré aux énergies renouvelables aura donné du grain à moudre aux plus folles spéculations.



Par Nadjib Stambouli

N'étant pas expert en alimentation de rumeurs, on se contentera de faire le lien avec l'instance organisatrice, le FCE en l'occurrence, et la dynamique de privatisation du secteur public dont ce Forum se voulait être l'acteur principal, aux côtés de l'UGTA, sous la bénédiction de la dernière tripartite. Une dynamique de prédation des richesses nationales à laquelle a mis fin le Président Bouteflika par sa fameuse circulaire édictée pour arrêter le massacre qui se profilait. Ouyahia semble donc avoir pris acte de ce ferme recadrage, n'étant pas du genre à ruer dans les brancards en cas de sévère remise en place. L'observateur est autorisé à conclure que cette absence est une manière à peine voilée de prendre publiquement ses distances avec Haddad, en évitant de cautionner par sa présence et par



son discours inaugural d'orientation, l'activité qu'il organise.

La genèse de cette «affaire» (c'en est une...) remonte à la tripartite tenue la dernière semaine de décembre et qui a donné le feu vert à l'ouverture du capital des entreprises publiques, doux euphémisme pour signifier leur privatisation plus ou moins progressive. Quelques jours plus tard, le patron du FLN, Ould Abbès, organise, au grand étonnement de tous, une sorte de tripartite-bis, moins le gouvernement bien sûr, durant laquelle il est clairement énoncé une position contre «le bradage» du socle de l'économie nationale qu'est le secteur d'Etat. Pendant ce temps, le président de la République, dont l'attachement à la fois à l'ouverture économique mais aussi au secteur public est connu de tous, observe. C'est à ce qui devait être le top-départ de la privatisation, une rencontre entre

Ouyahia et le Conseil des participations, que Bouteflika réagit fermement, par une circulaire mettant le holà à ce processus touchant à la souveraineté et auquel, ô paradoxe, le garant de cette même souveraineté ne semblait pas avoir été associé. Les réactions, une fois passé l'effet de surprise, ont étalé une palette bigarrée, allant de l'applaudissement à l'attitude dubitative sur les tenants et aboutissants de ce qui s'apparentait fort à un désaveu du Premier ministre et des partenaires sociaux, Centrale syndicale et Patronat. Mais parmi toutes les réactions, y compris celles basées sur le silence, comme Ouyahia et Haddad, il en est une pour le moins étonnante, émanant de Sidi-Said. Si l'immuable chef de l'UGTA ne surprend plus en s'adonnant à son exercice favori, celui d'émettre des bruits de veste qui se retourne, cette fois-ci il a plus que surpris, stupéfait

même. En effet, il semblait avoir perdu de vue qu'il était partie prenante de la tripartite, pour commenter le recadrage de Bouteflika en ces termes «c'est le chef de l'Etat qui décide». Il en doutait le chef de l'UGTA ? Toutes les décisions de Bouteflika, dont une bonne partie était loin d'arranger des puissances claniques, ne sont-elles pas assez éloquents et révélatrices de souveraineté décisionnelle pour ne pas constater qu'il est maître à bord ? A sa décharge, Sidi-Said n'est pas le seul à formuler de telles idées et à penser ainsi, jusqu'à faire du zèle en faisant semblant de rapeler le contraire.

Et si le doute subsistait dans certains esprits, une telle piqure de rappel par une remise du gouvernail sur le cap qu'il a lui-même tracé, est venue à point nommé pour rappeler que Bouteflika est bel et bien maître à bord. Et seul maître à bord... N. S.

PhoD. R.

Energies renouvelables

Guitouni pour l'adaptation de la transition énergétique au profil de l'Algérie

«**B**ien que nous partageons certaines préoccupations communes, le concept de transition énergétique né dans des pays aux profils énergétiques clairement distincts, ne peut être retenu tel quel par l'Algérie», a estimé, hier, Mustapha Guitouni, ministre de l'Energie, à l'ouverture des travaux de la première conférence sur les énergies renouvelables co-organisée par Sonatrach, Sonelgaz et le FCE (Forum des chefs d'entreprises) au Palais des expositions-Alger.

A ce titre, Guitouni, qui auparavant avait donné le coup d'envoi des travaux de la première Conférence-exposition sur la transition énergétique en Algérie, considérera que «le concept de transition énergétique né en Europe de l'Ouest dans des pays aux profils énergétiques clairement distincts de l'Algérie, ne peut être retenu tel quel par l'Algérie, et ce, bien que nous partageons certaines préoccupations communes, notamment en ce qui concerne la nécessité de couvrir nos besoins énergétiques à long terme et le souci d'une préservation de l'environnement et de lutte contre le réchauffement climatique». En outre, au-delà des hydrocar-

bures en vue de réussir la transition énergétique, il soulignera l'impératif de la mobilisation des ressources renouvelables pour consolider, sur le long terme, la couverture des besoins énergétiques du pays et en faire un facteur de développement industriel et de diversification économique. Et de rappeler, à ce sujet, que le programme du gouvernement adopté en 2011 et mis à jour en 2015, prévoit le développement d'une capacité de 22 000 MW d'électricité d'origine renouvelable, notamment solaire, à long terme. Lequel programme devrait permettre l'économie de quelque 300 milliards de m³ de gaz, soit un volume additionnel aux réserves du pays, équivalent de 7 à 8 années de consommation nationale actuelle de gaz. Pour le succès de ce programme, expliquera-t-il, l'Etat a pris des mesures et mis en place des moyens tels le Fonds des énergies renouvelables et de maîtrise de l'énergie, alimenté notamment par un prélèvement à partir de la fiscalité pétrolière. Sur l'état d'avancement de ce programme il indiquera qu'il était en phase initiale de concrétisation, nécessairement lente, avec la mise en place des cadres juri-

diques et institutionnels et la réalisation de plusieurs centrales photovoltaïques, totalisant une capacité de près de 400 MW. Faisant qu'après cette phase initiale, l'Algérie s'apprête à un déploiement à grande échelle de l'électricité renouvelable, dira-t-il. Aussi, l'Algérie devrait saisir l'opportunité de développer les énergies renouvelables en mettant sur pied une industrie dans ce domaine, a-t-il relevé.

Des réserves récupérables d'hydrocarbures de plus de 4 000 milliards de tonnes

En outre, Guitouni indiquera que l'Algérie dispose de réserves prouvées récupérables d'hydrocarbures de plus de 4 000 milliards de tonnes équivalent pétrole (TEP), dont plus de la moitié en gaz naturel. En moyenne, poursuivra-t-il, l'Algérie a produit ces dernières années quelque 150 millions (TEP) dont quelque 100 M.TEP exportés. S'agissant de la capacité de production nationale, Guitouni dira que tout comme les exportations, elle est appelée à croître à moyen terme. A ce propos, enchaînera-t-il, le

gouvernement, à travers la refonte de la loi sur les hydrocarbures engagée au niveau du ministère de l'Energie, œuvre à promouvoir l'investissement pour l'élargissement de la base de ses réserves et développer sa production d'hydrocarbures, notamment par l'amélioration du cadre juridique et fiscal afin de le rendre plus attractif. Par ailleurs, Guitouni met l'accent sur l'impératif de développer les ressources non-conventionnelles d'hydrocarbures, notamment gazeux qui, dira-t-il permettraient la couverture des besoins énergétiques du pays «à très long terme», soutiendra, toutefois, que l'Algérie «n'est pas contrainte à se précipiter pour lancer le développement et l'exploitation de ces ressources». Selon lui, il est plus indiqué de mieux connaître les caractéristiques de ce potentiel en vue d'assurer, à moyen et long terme, l'indépendance énergétique du pays. Mieux. Il affirmera que ces ressources «ne sont en aucun cas une source de rente pétrolière, idée que nous devons écarter dès à présent, pour éviter toute désillusion à l'avenir».

Lynda Naili

Malgré la crise financière

Le gouvernement poursuit les programmes des logements

■ La construction de logements ne sera pas abandonnée malgré la crise économique qui souffle sur le pays. Cette politique se poursuit toujours jusqu'à l'éradication définitive des habitations précaires, indique le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Noureddine Bedoui.

Par Louiza Ait Ramdane

La construction de nouveaux logements est un enjeu prioritaire pour le gouvernement. Devant la pression sociale à cause d'une demande dépassant systématiquement l'offre depuis plusieurs années, les représentants du gouvernement se sont engagés à faire avancer des projets ambitieux visant à éliminer le déficit en logements à l'horizon 2019. Le gouvernement travaille en particulier à éradiquer l'habitat précaire qui s'est développé à cause du manque de logements. Leurs efforts sont constants pour combattre et résoudre le problème des bidonvilles, en particulier dans les grandes villes.

Cette politique se poursuit toujours malgré la crise financière actuelle et l'Etat continue de lancer des programmes multiples pour satisfaire la totalité de la demande dans ce secteur.

«Nous rassurons tous les citoyens que les programmes de logement se poursuivront jusqu'à l'éradication définitive des habitations précaires», a indiqué M. Bedoui dans une déclaration à la presse, lors d'une visite effectuée dans la commune de Baraki (Ouest d'Alger), dans le cadre des festivités célébrant la 51e journée nationale de la commune. Une partie de ces programmes est en cours de réalisation et d'autres sont prévus prochainement, rappelle le ministre. S'adressant aux travailleurs de la commune de Baraki, M. Bedoui a réaffirmé que «ses services n'abandonneront jamais les contractuels».



La commune de Baraki a été choisie pour abriter ces festivités «car elle symbolise le sacrifice et la lutte contre le terrorisme», mais aujourd'hui elle vit de nouveau dans la sécurité et la stabilité, grâce aux sacrifices des enfants de l'Algérie et aux valeurs de paix et de réconciliation nationale, consacrées en 2005 par le président Bouteflika», a estimé le ministre, appelant tout un chacun «à consacrer les valeurs de la réconciliation nationale, à défendre la patrie et à consolider la démocratie participative qui est devenue une valeur constitutionnelle». Lors d'une séance de

délibérations à l'Assemblée populaire communale (APC) tenue par les enfants de la commune de Baraki, M. Bedoui a précisé que «le chef de l'Etat accorde une importance particulière à la catégorie des enfants, qui représentent l'avenir du pays», ajoutant qu'il «veille à assurer de bonnes conditions pour leur scolarisation au niveau de tous les paliers».

«Le gouvernement a décidé de consacrer plus de 3 200 bus pour le transport scolaire dans les régions éloignées et isolées, pour réduire les contraintes rencontrées par les enfants de ces

régions pour se rendre à l'école».

Après avoir relevé «des insuffisances» en matière de «cantines scolaires», le ministre a dit que «tous les moyens seront réunis pour assurer des repas chauds aux élèves notamment au cycle primaire».

«L'Etat algérien est soucieux d'assurer la scolarisation de ses enfants, à travers la réalisation annuelle de centaines de structures dans le secteur de l'éducation et de la formation», a-t-il indiqué.

L. A. R.

Prise en charge des revendications des résidents en sciences médicales

Le ministère de la Santé installe un comité intersectoriel de suivi

Suite aux nombreuses grèves qu'a connues, ces dernières semaines, le secteur de la santé, les responsables au ministère de tutelle ont indiqué, dans un communiqué, qu'un comité intersectoriel chargé de l'élaboration et du suivi de la mise en œuvre d'une feuille de route relative à tous les aspects en rapport avec la formation et le devenir des résidents en sciences médicales, a été mis en place. La mise en place de ce comité intersectoriel s'inscrit, selon la même source, «dans le cadre de la prise en charge des revendications des résidents en sciences médicales et de la mise en œuvre de mesures durables», en concertation avec «tous les secteurs et parties concernés». Ce comité sera composé de personnalités médicales reconnues, de repré-

sentants de différents départements ministériels et de représentants des résidents en sciences médicales. Ce comité qui sera installé dimanche matin par le ministre de la Santé, permettra à l'ensemble des concernés de «suivre la mise en œuvre effective des mesures retenues au titre de la prise en charge des revendications des résidents en sciences médicales», note le ministère. Pour rappel, le Collectif autonome des médecins résidents algériens (Camra) et le Syndicat algérien des paramédicaux (SAP) ont décidé dimanche dernier de maintenir leurs actions de protestation, entamées depuis deux mois, jusqu'à satisfaction des revendications soulevées au gouvernement, regrettant que «les revendications des médecins résidents n'aient pas

été prises en charge depuis des années, malgré les mouvements de protestation de 2011 et 2015». Les deux syndicats se méfient des promesses du représentant des pouvoirs publics et préfèrent mettre à l'épreuve leur bonne volonté. «La grève se poursuivra jusqu'à nouvel ordre, car la dernière réunion avec le ministre de la Santé n'a pas apporté un plus», indique le porte-parole du syndicat. Il a, néanmoins, affirmé que ce dernier ne peut prendre seul de décisions, puisque les revendications concernent d'autres secteurs. Dans un communiqué rendu public à l'issue de la rencontre avec le professeur Hasbellaoui, le Camra a indiqué qu'«une deuxième réunion est fixée dans un délai de 10 jours». Jusqu'à ce rendez-vous, les résidents ne lâcheront pas prise et

continueront d'observer le mot d'ordre de grève illimitée avec service minimum au niveau des urgences et des gardes, histoire de presser les autorités de passer à l'action et ne pas se contenter de promesses. Selon le syndicat, les résidents devront décider du sort du mouvement lors d'assemblées générales que tiendront les comités, cette semaine, à travers les wilayas. A rappeler aussi que la réunion de samedi dernier entre le ministre de la Santé et les représentants des médecins résidents a permis de parvenir à un accord sur certaines revendications tandis que d'autres sont restées en suspens, notamment celle liée au service national qui ne relève pas des prérogatives du ministère de la Santé. A ce titre, le ministère a répondu favorablement au sujet

LA QUESTION DU JOUR

Le coup d'après

Suite de la page une

P eu après, le chef de la coalition annonçait depuis son quartier général en Irak que ses forces ne s'opposeraient pas à l'armée turque si celle-ci intervenait à Afrine, pour en chasser les Kurdes. Voilà qui en dit long sur la suite des événements. On peut être sûr que chaque fois qu'il plairait à la Turquie de faire place nette des Kurdes quelque part au nord de la Syrie, les Américains n'auraient d'autre choix que de s'en faire une raison, et d'abandonner leurs alliés, Kurdes ou pas d'ailleurs, à leur sort. C'est ce qu'ils ont fait en Irak, quand les forces de Bagdad ont obligé les peshmergas à se replier à l'intérieur des terres relevant d'Erbil. Mis devant la nécessité de choisir entre leurs anciens et leurs nouveaux alliés, ils n'hésitent pas longtemps avant de sacrifier les seconds, ou sinon eux physiquement du moins leurs intérêts. C'est d'ailleurs là que réside la principale faille des Américains dans la région, et qui ne date pas de l'administration Trump : la coalition formée autour d'eux n'est pas aussi soudée que celle du camp adverse, centré sur les Russes. Dans la guerre en Syrie le but principal des Etats-Unis n'a jamais été que négatif : empêcher que les Russes, ou les Iraniens, ou les deux à la fois, ne l'emportent sur toute la ligne. Au bout de six années de guerre, on peut dire que pour l'essentiel ils en sont au même point : ils en sorte de peser sur la solution politique non encore élaborée de ce conflit. Cette armée frontalière qu'ils veulent créer, à l'évidence n'est pas destinée à combattre Daech si jamais il renaissait de ses cendres, mais de briser la continuité territoriale depuis Téhéran jusqu'à la Méditerranée, un objectif stratégique prêté par eux aux Iraniens, qui s'il se réalisait bouleverserait en effet la donne dans cette partie névralgique du monde. Eux comme leurs alliés dans la région ne sont plus mentalement dans la guerre en Syrie, mais dans celle qui se dessine déjà, alors même qu'il n'est pas fatal qu'elle se produise pour de bon.

M. H.

du droit de maîtrise pendant le service civil, le plateau technique, le logement, la prise en charge de la formation et le regroupement familial. S'agissant du service national, le Camra a fait savoir qu'une «rencontre entre le ministre de la Santé et le vice-ministre de la Défense nationale et chef d'état-major de l'armée, Ahmed Gaid Salah, a eu lieu et ses résultats seront connus bientôt».

Thinine Khouchi

Logement promotionnel aidé

Lancement prochain de la fixation des quotas des wilayas

■ Le ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville procédera prochainement à la fixation des quotas des logements promotionnels aidés (LPA) à travers toutes les wilayas du pays, a appris l'APS auprès du ministère.

Par Salem K.

«Le programme LPA prévoit 70 000 unités et peut être revu à la hausse», avait précisé le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Abdelwahid Temmar, lors d'une réunion avec la Commission des finances et du budget de l'Assemblée populaire nationale. Les walis seront informés du quota de logements de chaque wilaya après l'élaboration des listes finales, en vue de leur permettre de se lancer dans le parachèvement des démarches relatives à l'attribution des assiettes foncières. Le ministère s'attelle actuellement à parachever les textes réglementaires encadrant la formule LPA, lesquels seront mis à la disposition des autorités locales et des intervenants pour la lancer sur le terrain. Le ministre avait annoncé, par ailleurs, que le «décret exécutif relatif à cette formule sera signé par le gouvernement dans les jours à venir». Par ailleurs, les Assemblées populaires communales (APC) connaissent un afflux considérable de citoyens venus s'informer sur les conditions leur permettant de bénéficier de cette formule ainsi que



ses modes de financement, a constaté hier l'APS au niveau de plusieurs APC d'Alger. Beaucoup de citoyens misent sur cette formule, notamment la classe moyenne, ceux qui n'ont pu souscrire à d'autres formules et les chômeurs pour accéder à un logement. En réponse aux préoccupations des députés lors d'une réunion avec la Commission finances et budget de l'Assemblée populaire nationale

(APN) consacrée au débat autour du projet de règlement budgétaire de 2015, M. Temmar avait affirmé que cette formule focalise sur l'organisation de l'aspect financier afin de préserver les ressources financières à travers le flux des fonds par la Caisse nationale du logement (CNL) pour assurer la poursuite des opérations de réalisation. Le ministre a souligné que cette formule est le résultat d'une révi-

sion de plusieurs programmes «éparpillés» depuis des années, qui ont été, a-t-il dit, recyclés et regroupés en un programme comprenant 70 000 unités. La semaine passée, les wilayas avaient transmis à la tutelle les plans cadastraux, exception faite de la wilaya de Tizi Ouzou qui connaît des problèmes avec les propriétaires privés. Le secteur ne va pas recourir aux terrains agricoles pour couvrir le foncier

nécessaire à la réalisation de cette formule. Dans le Grand Sud, des agglomérations de logements individuels seront réalisées suivant la nature de chaque région, en laissant le choix au responsable local pour l'aspect externe et au bénéficiaire pour l'aménagement interne. Selon M. Temmar, le prix sera fixé selon la nature de chaque région et le niveau de l'aide accordée par l'Etat, précisant que le prix moyen sera identique à celui de la formule location-vente, à savoir 50 000 dinars (5 millions de centimes) le mètre carré, hors prix du foncier. Le montant définitif du LPA sera fixé après la répartition des souscripteurs en 4 zones, chacune regroupant plusieurs wilayas, et qui seront définies dans le cadre d'un décret exécutif en voie de signature. Destinée à la classe moyenne et aux citoyens qui n'ont pu souscrire à d'autres formules, cette formule s'adresse aux citoyens ayant un revenu se situant entre 0 et 6 fois le salaire national minimum garanti (SNMG), à savoir du chômeur au salarié qui perçoit 108 000 DA, pour l'éradication des habitations précaires.

S. K./APS

En cours de préparation

Un texte réglementaire codifiant le transport routier de marchandises

Un texte réglementaire codifiant le transport routier de marchandises est en cours de préparation au niveau du ministère des Travaux publics et des Transports, a déclaré, hier à Médéa, le directeur général des infrastructures, Boualem Chetaïbi. «Le ministère des Travaux publics et des Transports envisage de mettre en place un cadre réglementaire en

mesure de solutionner le problème de surcharge, dans le but de préserver l'infrastructure routière et éviter le vieillissement et la dégradation de la chaussée», a indiqué le responsable, en marge de la visite d'inspection du tronçon d'autoroute Ouzera-Berrouaghia, qu'a effectuée sur site le wali de Médéa. «Nous avons constaté que la majorité des

transporteurs de marchandises (agrégats, sables et matériaux de construction) ont tendance à dépassé le poids autorisé, fixé à 13 tonnes, avec parfois un excédent qui représente presque la moitié des limites autorisées», a déploré M. Chetaïbi. Il a rappelé que ce problème de surcharge constitue non seulement une infraction au code de la route,

mais implique aussi des frais supplémentaires pour l'entretien de l'infrastructure routière, outre son incidence sur la sécurité des autres usagers de la route. «Parmi les solutions préconisées, en vue de réduire l'impact de ce problème de surcharge, qui devraient être contenues dans ce texte : l'installation de points de contrôle de poids, au niveau des entrées

des autoroutes et certains axes routiers stratégiques, dotés d'appareils de pesage», a-t-il énuméré. Ces points de contrôle vont permettre, selon ce responsable, de mieux gérer le trafic de transport de marchandise sur le réseau routier national et d'amener, avec le temps, ces transporteurs à se conformer à la réglementation.

Filali T.

Loukal appelle à une mobilisation des banques

Objectif : drainer l'argent thésaurisé

Le Gouverneur de la Banque d'Algérie, Mohamed Loukal, a appelé hier les banques à se mobiliser «de manière résolue» aux fins de la bancarisation de la liquidité monétaire thésaurisée et de sa canalisation vers les objectifs de financement de l'économie et de sa diversification, a appris l'APS auprès de responsables de la Banque centrale. Lors d'une rencontre tenue à Alger avec les dirigeants des banques dans le cadre des réunions de concertation et d'information périodiques avec la place bancaire et financière du pays, M. Loukal a affirmé que le système bancaire était interpellé, de nouveau, à se déployer, à travers ses différents outils et instruments, à capter et canaliser tout épargne potentielle «aux fins de réduire la liquidité monétaire en circulation, notamment, informelle et d'instaurer la

confiance avec la clientèle éparpillée dans un cadre d'une relation bancaire professionnelle et sereine». En effet, a-t-il expliqué, la mobilisation des ressources financières internes est un impératif permanent, notamment dans le contexte actuel marqué par des objectifs de développement et de diversification soutenus de l'économie à travers l'investissement productif. Dans son intervention à cette réunion qui a porté sur le développement de l'inclusion financière, le Gouverneur de la Banque centrale a précisé les conditions dans lesquelles la place bancaire doit développer ses différents instruments et déployer ses moyens aux fins de canaliser l'épargne nationale à travers des «efforts accrus de bancarisation», selon la même source. Il a rappelé que l'inclusion financière, à travers

une bancarisation soutenue la plus large possible appuyée par des politiques de collecte de la ressource auprès des acteurs économiques et des ménages, a de tout temps été le principe directeur soutenant les axes de modernisation et de développement du système bancaire et de croissance de l'économie nationale.

Les banques tenues de prendre des mesures de facilitation et de mise en confiance

Plusieurs mesures ont initié et conforté cette démarche, visant notamment à faire participer l'ensemble des citoyens et acteurs économiques à la généralisation effective et efficiente de l'acte de bancarisation, a soutenu M. Loukal. Dans ce sens, il a consi-

déré que le secteur financier et bancaire est chargé d'accompagner cette dynamique par une plus grande diversification de ses services et produits bancaires et un élargissement de la gamme des produits financiers. Dans cette optique, a-t-il insisté, l'intermédiaire bancaire doit jouer un rôle déterminant en matière de participation élargie des différents acteurs, sans distinction de statuts, aux efforts de diversification et de développement de l'économie nationale. Cette participation multiforme doit puiser sa contrepartie dans l'efficacité opérationnelle du système bancaire et financier, son adaptation permanente aux besoins de la clientèle et de sa capacité d'innovation technologique, a-t-il poursuivi. Relevant que les mesures déjà mises en œuvre s'inscrivent dans cette perspective, M. Loukal a

cité, en premier lieu, l'institution du droit au compte pour tout citoyen, tel que précisé par l'instruction de décembre 2012 de la Banque d'Algérie fixant la procédure relative au droit au compte. Cet élargissement a été conforté, en second lieu, par l'article 43 de la loi de finances complémentaire pour 2015 permettant l'inclusion de nouveaux acteurs, comme sources d'expansion de la collecte de l'épargne nationale et de sa canalisation, à travers la mise en œuvre du Programme de conformité fiscale volontaire, a-t-il rappelé. Pour le Gouverneur de la Banque d'Algérie, le système bancaire est chargé de jouer un rôle déterminant en prenant «toutes les mesures de facilitation et de mise en confiance».

Anis G.

Algérie-Jordanie

Disponibilité totale à concrétiser un partenariat industriel

■ Le ministre de l'Industrie et des Mines, Youcef Yousfi, et son homologue jordanien, Yaarab Al Qodaat, ont affiché, à Alger, la disponibilité totale des deux pays à développer la coopération économique et leur attachement à sceller un partenariat industriel effectif dans les différents secteurs de l'activité économique.

Par Mehdi F.



en 2006 en vue d'encourager l'investissement bilatéral ainsi que l'accord de coopération en matière de métrologie», a soutenu le ministre. Soulignant la diversité des domaines de la coopération bilatérale notamment dans son volet économique, M. Yousfi a fait état de la disponibilité totale de l'Algérie à redynamiser un partenariat industriel effectif dans différents secteurs, à l'instar de l'industrie pharmaceutique, l'industrie manufacturière et la sous-traitance industrielle. L'Algérie aspire aujourd'hui à augmenter le volume des investissements étrangers, notamment dans l'industrie, les mines et l'agriculture, en vue de diversifier son économie, a rappelé M. Yousfi, ajoutant qu'elle possède un marché prometteur de par sa forte demande et des potentialités naturelles qui lui permettent d'asseoir des bases industrielles pour l'exportation vers les marchés africains et plus tard vers le marché européen. Il a évoqué, dans ce sens, les réformes engagées par l'Algérie pour capter l'investissement, notamment le nouveau code des

investissements qui offre d'importants avantages aux investisseurs locaux et étrangers, particulièrement dans les secteurs de l'industrie, des mines, de l'agriculture et du tourisme. Il a également rappelé l'actualisation dont ont fait l'objet d'autres lois relatives aux PME, à la normalisation et à la métrologie légale, précisant que ces réformes sont à même d'impulser le développement industriel. Le ministre s'est en outre félicité de l'évolution de la coopération industrielle au vu de l'importance des investissements jordaniens en Algérie.

Concrétisation de 31 projets jordaniens dans le domaine de l'industrie en Algérie

Le ministre a fait état, à cet égard, de la réalisation de 31 projets industriels jordaniens d'un montant de 27 milliards DA sur un total de 40 projets enregistrés au niveau de l'Agence nationale du développement de l'investisse-

ment (ANDI). Exprimant la volonté de l'Algérie à renforcer le partenariat avec la Jordanie dans le domaine de l'industrie, M. Yousfi a mis l'accent sur la disponibilité totale à développer la coopération économique dans divers secteurs, dont la sous-traitance. A cette occasion, le ministre a appelé les hommes d'affaires jordaniens à s'informer des opportunités d'investissement en Algérie. Pour sa part, le ministre du Commerce, de l'Industrie et de l'Approvisionnement du Royaume hachémite, M. Yaarab Al Qodaat, a déclaré que sa visite en Algérie avec les hommes d'affaires de son pays s'inscrivait dans le cadre de la recherche d'un véritable partenariat pour faire face aux enjeux économiques auxquels sont confrontés les deux pays. Affirmant que l'Algérie était en droit de vouloir commercialiser ses produits en Jordanie et qu'il en était de même pour la Jordanie, le ministre jordanien a ajouté : «*Nous allons vous ouvrir pleinement nos marchés mais notre ambition est d'accéder à d'autres marchés, notamment l'Afrique, et de contribuer aussi aux projets de reconstruction en Irak et en Syrie.*».

233 millions USD d'échanges commerciaux au cours de l'année 2017

La volonté de l'Algérie et de la Jordanie de donner une nouvelle impulsion aux relations économiques intervient dans un contexte marqué par des échanges commerciaux faibles, avec un volume de 233 millions USD au cours des 11 premiers mois de l'année 2017, dont 137 millions USD pour les exportations algériennes et 95 millions USD pour les exportations jor-

daniennes, d'après les chiffres avancés par le vice-président de la Chambre algérienne de commerce et d'industrie (CACI), Riad Amor. Il a estimé, dans son allocution, que le niveau des échanges économiques entre les deux pays n'est pas à la hauteur du grand potentiel économique offert à l'investissement de part et d'autre. Précisant que ces échanges se limitent aux produits alimentaires et aux hydrocarbures, il a affirmé que ce constat appelle les deux pays à passer d'une coopération de commerce bilatéral à un partenariat industriel pour parvenir à des partenariats gagnant-gagnant. Pour M. Amor, le facteur le plus important ayant entravé le développement du partenariat entre les deux pays est la méconnaissance par les opérateurs économiques des opportunités d'investissement qu'offre chacun des deux pays. Le même responsable a ajouté qu'au cours d'une visite effectuée par une délégation d'hommes d'affaires algériens en Jordanie, en septembre dernier, les opportunités de coopération et d'échange dans plusieurs domaines, y compris l'industrie électronique, l'agroalimentaire et les matériaux de construction, ont été abordées. A ce propos, il a affirmé que la Jordanie est un marché prometteur pour un grand nombre de produits algériens. Il a fait savoir également que les produits algériens sont très demandés par les opérateurs économiques jordaniens, appelant à l'accès aux marchés proches de la Jordanie. A noter que ce Forum a donné lieu à des rencontres bilatérales entre opérateurs économiques des deux pays, en vue d'examiner les opportunités de partenariat et l'exportation.

M. F./APS

Commerce

Lancement de l'opération d'informatisation des demandes de ventes réglementées

Le ministère du Commerce lance une opération d'informatisation des demandes d'exercice des ventes réglementées (ventes en solde, ventes promotionnelles, ventes au déballage, ventes en liquidation de stocks et ventes en magasins d'usines) régies par le décret exécutif n° 06-215 du 18 juin 2006, a indiqué le ministère dans un communiqué. Dans une première étape, cette opération

concernera les ventes en solde et les ventes promotionnelles. La wilaya d'Alger a été retenue comme wilaya pilote. Les agents économiques concernés sont invités à collaborer activement à la réussite de cette action qui vise à leur simplifier la formalisation des demandes d'exercice de ces ventes, ajoute la même source. Dans ce cadre, les agents économiques concernés peuvent faire part de leurs pro-

positions susceptibles d'améliorer ce dispositif via les adresses mail du ministère du Commerce (mcecout@gmail.com) et celle de la Direction du commerce de la wilaya (autorisationventes@gmail.com). Il convient de préciser que cette procédure informatisée de dépôt et de traitement des demandes des postulants ne remplace pas la procédure administrative en vigueur. En effet, les agents éco-

nomiques ont le choix en la matière, pour opter soit pour la nouvelle procédure instituée, soit pour la procédure actuellement applicable, à savoir le dépôt en mains propres du dossier au niveau de la Direction du commerce de la wilaya d'Alger. Tout opérateur désirant exercer les ventes en soldes et/ou les ventes promotionnelles, doit télécharger et renseigner l'imprimé de demande d'exercice de

l'activité, l'état comportant les annexes y afférentes et le document d'information à apposer sur la devanture du local commercial et ce, à partir des sites web du ministère du Commerce (www.commerce.gov.dz) et de la direction du commerce de la wilaya (www.dcw.alger.dz) et de la Direction régionale du commerce (www.drcalger.dz).

Salim O.

Prix

Le Brent à plus de 68 dollars à Londres

Les prix du pétrole reculaient encore hier en cours d'échanges européens alors que les marchés s'inquiétaient de voir la production américaine augmenter davantage. Le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en mars valait 68,66 dollars sur l'Intercontinental Exchange (ICE) de Londres, en baisse de 49 cents par rapport à

la clôture de mardi. Dans les échanges électroniques sur le New York Mercantile Exchange (Nymex), le baril de «light sweet crude» (WTI) pour le contrat de février cédait 35 cents à 63,38 dollars. Les prix s'éloignent un peu des plus hauts depuis décembre 2014, atteints lundi à 70,37 dollars pour le Brent et mardi à 64,89 dollars pour le

WTI. «*Nous estimons que le marché du brut américain est le candidat le plus plausible comme raison à une correction à la baisse plus marquée*», ont commenté les analystes de JBC Energy. Les cours ont grimpé, en partie avec les efforts de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) et de leurs dix partenaires, dont la Russie, qui se

sont engagés à limiter leur production pour rééquilibrer le marché mondial. Mais les entreprises privées américaines ne sont pas engagées dans cet accord. Si l'industrie américaine devait continuer d'augmenter ses extractions face à d'autres producteurs plus prudents, cela devrait peser dans un premier temps sur le prix du WTI avec un marché

américain inondé, et l'écart avec le Brent pourrait s'agrandir, ont prévenu les analystes de JBC Energy. «*L'écart pourrait dépasser les dix dollars car nous estimons que pour dépasser les 1,7 million de barils exportés par jour sur la durée, les Etats-Unis auront besoin d'utiliser des infrastructures nettement plus coûteuses*», ont-ils expliqué.

R. E.

Souk Ahras

Un quota supplémentaire de 1 700 logements location-vente

■ La wilaya de Souk Ahras a bénéficié d'un quota supplémentaire de 1 700 logements de la formule location-vente, a indiqué le wali Abbas Badaoui.

Par Lyes B.

Exprimant en marge de la cérémonie d'attribution de 90 aides au logement rural au groupement d'habitations de Bir El Hadj Tayab dans la commune d'Oum Ladhaim, le même responsable a précisé que ce quota a été réservé aux communes de Souk Ahras, de M'daourouch et de Sedrata et permettra «de répondre à un nombre important de demandeurs de ce type d'habitat». Ce quota de logements sera ajouté à un ensemble de 2 300 habitations de type AADL, affecté au bénéfice de cette région au titre de l'exercice 2013, réparti sur 1 500 logements au chef lieu de wilaya, 500 pour la commune de M'daourouch et 300 à Sedrata dont les grands travaux de réalisation "seront achevés avant la fin de l'année 2018", a-t-on noté. Lors de la cérémonie de distribution de ces aides (80 pour le groupement d'habitation de Bir El Hadj Tayab et 10 autres au profit de la mechta El Kesriya dans la même localité), le même responsable qui a affirmé que ce quota est inscrit dans le cadre d'un programme de 500 logements ruraux consacrés aux 26 communes de cette wilaya, instruisant les responsables des services concernés à l'effet d'œuvrer à la délivrance dans les meilleurs délais des



permis de construction pour les bénéficiaires de ces aides. Un ensemble de 2 644 aides financières de ce même type d'habitat a été octroyé à la faveur des procédures de facilitation prises par le ministère de tutelle au profit des bénéficiaires du logement rural, ont indiqué de leur côté les services de la direction du logement de cette wilaya qui avait bénéficié au titre du précédent

plan quinquennal 2010-2014 d'un quota de 12 290 habitations rurales. Au groupement d'habitation de Bir El Hadj le chef de l'exécutif local a procédé à la pose de la première pierre pour la réalisation d'une annexe d'un CEM composée de 8 classes, insistant sur la livraison de la structure nécessitant pour la prochaine rentrée scolaire. Le même responsable a inspecté le

projet de réalisation de la piscine semi olympique (500 places) dans la localité de M'daourouch et dont le taux d'avancement des travaux a atteint 85% et une maison de jeunes, où il a affiché son mécontentement quant à la cadence d'avancement du chantier instruisant à l'effet de renforcer ce chantier en mains d'œuvre.

L. B./APS

Ansej Tébessa

Plus de 100 projets financés en 2017

Un total de 101 nouveaux projets ont été financés par l'antenne locale de l'Agence nationale de soutien à l'emploi des jeunes (Ansej) de Tébessa au cours de l'année 2017, a révélé la chargée de la communication de cet organisme, Wahiba Gaba. Les micro-entreprises réalisées durant cette période, pour lesquelles un investissement de plus de 399 millions DA a été mobilisé, ont permis de créer 160 postes de travail, a indiqué M^{me} Gaba, détaillant que le secteur de l'agriculture s'est classé en première position avec le financement de 77 projets, représentant un taux de 76% de l'ensemble des projets financés. Le secteur du bâtiment, des travaux publics et hydrauliques (BTPH) a totali-

sé 12 projets, suivi du secteur des services avec 11 projets, alors qu'un seul projet a été concrétisé dans le secteur de l'artisanat dans le cadre de ce dispositif d'aide à l'emploi, a-t-elle précisé. La responsable a également indiqué que l'Ansej de Tébessa avait enregistré un total de 62% de projets réalisés par des jeunes diplômés de différents centres de formation professionnelle, contre 38% concrétisés par des universitaires, affirmant que l'Ansej œuvre «à investir dans les jeunes capacités» en les soutenant et en les accompagnant dans la création de micro-entreprises. M^{me} Gaba a ajouté que l'antenne locale de l'Ansej avait signé plusieurs conventions, durant l'année 2017, avec plusieurs

instances bancaires dans l'objectif «de réduire les intérêts et éliminer les pénalités de retard sur les projets financés avant mars 2011». Elle a attesté que les efforts de ce dispositif d'aide à l'emploi se poursuivraient durant l'année 2018, pour attirer le plus grand nombre de jeunes promoteurs, relevant les avantages qu'offre ce dispositif aux jeunes promoteurs et l'accompagnement personnalisé proposé pour «un développement durable local et national». En outre, la responsable a signalé que l'antenne locale de l'Ansej a pu recouvrer un total de 42% des crédits attribués aux promoteurs et investisseurs dans les différentes communes de la wilaya.

Hocine A.

Mostaganem

Une production de 1 132 000 qx d'agrumes prévue

Une production de 1 132 000 quintaux d'agrumes est prévue dans la wilaya de Mostaganem durant la campagne de récolte lancée en décembre dernier, a-t-on appris auprès de la direction des services agricoles. Le chef de service organisation de la production et soutien technique à la DSA, Aouicha Bouras a indiqué que la campagne de récolte, qui se poursuit jusqu'à mars prochain, cible une superficie globale de 4

470 hectares réparties à travers Bouguirat, Mesra, Hassi Mameche et Ain Nouissy. La cueillette a touché, à ce jour, 1 400 ha (31 pour cent de la superficie totale), donnant lieu à une production de 358 800 quintaux de différents variétés d'agrumes et à un rendement de 256 qx à l'hectare. Concernant le citron, cette responsable a déclaré que les prévisions de production pour cette saison sont estimées à

61 500 qx sur une superficie de 251 hectares. Mostaganem produit divers variétés d'agrumes dont Thomson Naval, Washington naval, Sanguine et de petites oranges dont la Clémentine, la Mandarine et le citron. L'abondance de la production cette saison a permis une baisse significative des prix, ou certains variétés d'oranges sont cédées sur les marchés locaux entre 150 à 100 DA le kilo, a précisé la responsable du service production et

soutien technique. L'agrumiculture a enregistré une stabilité dans la production au cours des dernières années grâce à la maîtrise des techniques, le soutien de l'Etat aux producteurs, les actions de vulgarisation et le suivi par la station régionale de prévention végétale, a-t-elle expliqué. Pour rappel, la wilaya de Mostaganem a réalisé, la saison agricole écoulée, une production de 260 440 qx de différentes variétés d'agrumes.

Y. A.

Oran Réception de 19 établissements scolaires à la rentrée prochaine

DIX-NEUF établissements scolaires des trois paliers seront réceptionnés à la rentrée prochaine (2018-2019) dans la wilaya d'Oran, a-t-on appris du directeur de wilaya des équipements publics. Ces établissements, qui seront exploités en septembre prochain, sont neuf groupes scolaires du primaire dans plusieurs communes dont 3 à Bir El Djir, deux à Misserghine et à Gdyl, Bethioua, Boutléis et Es-sénia (un chacune), a indiqué Mustapha Banouh. Il est prévu aussi l'extension de 40 classes dans des écoles primaires à travers des communes de la wilaya. Le secteur sera renforcé également par six CEM de bases 5 et 7 dans les communes d'El Kerma, Bir El Djir et Brédéah (Boutléis), Sidi Chahmi, El Mohgoun et Hassi Ameur. Pour le cycle secondaire, les communes de Misserghine, Ain El Bia et Belgaid (Bir El Djir) accueilleront, à la rentrée scolaire prochaine, des lycées de 1 000, 800 et 1 300 places respectivement, a également annoncé M. Banouh, signalant que les travaux de réalisation des ces établissements enregistrent des taux d'avancement de 20 à 85 pc. Pour rappel, le secteur de l'éducation dans la wilaya s'est doté pour l'année scolaire courante (2017-2018) de quatre établissements dont trois groupes scolaires et 3 lycées. Il dispose de 539 groupes scolaires primaires, 169 CEM et 81 lycées totalisant un effectif de 342 464 élèves.

APS

M'sila Création de 200 emplois par le secteur des forêts

PRÈS de 200 emplois ont été générés dans le secteur des travaux forestiers dans les deux communes d'Amedjedel et Sidi Hadjras, dans la wilaya de M'sila, ont indiqué les services de wilaya. Les chantiers ouverts fin 2017 dans ces deux communes dans le cadre d'un marché entre la conservation des forêts et une entreprise privée visent le reboisement de 110 hectares d'ici «fin février prochain» pour un montant de 13 millions DA, selon la même source qui souligne l'importance de ce type de projets à haute intensité de main d'œuvre sans qualification. Ces projets permettent également d'élargir l'aire forestière en créant des espaces forestiers nouveaux susceptibles d'avoir une réelle attraction touristique, note encore la même source. Le secteur des forêts a connu en 2017 l'exécution de plusieurs opérations d'ouverture et d'aménagement de 72 km de pistes forestières dans 10 communes de la wilaya de M'sila dont l'aire forestière occupe 7 % du total de sa superficie estimée à 75 000 hectares.

R.R.



— Tunisie/ La colère gronde toujours notamment dans les quartiers populaires —

Plus de 930 arrestations depuis le début de la contestation

■ En Tunisie, si les manifestations ont baissé en intensité, la colère gronde toujours dans de nombreux quartiers populaires de la banlieue de Tunis. De nouveaux heurts ont éclaté entre les manifestants et la police.



Par Samir B.

Routes barrées, pneus brûlés dans au moins trois quartiers de la banlieue et parmi eux, Douar Hicher, un quartier défavorisé à 15 kilomètres du centre de Tunis. Le ministère de l'intérieur a fait état de 105 membres des forces de l'ordre blessés mais n'a fourni aucun bilan d'éventuelles victimes parmi les manifestants. Plus de 930 personnes ont été arrêtées lors des troubles sociaux en Tunisie, alimentés par le chômage, la corruption et des mesures d'austérité dans le budget 2018, a indiqué le ministère de l'intérieur lundi 15 janvier. Le mouvement de contestation sociale a démarré début janvier par des manifestations sporadiques dans plusieurs villes avant de dégénérer en émeutes nocturnes le 8 jan-

vier. Ce soir-là, un protestataire est mort dans des circonstances peu claires, à Tebourba, à l'ouest de Tunis. Depuis le 11 janvier, seules quelques protestations mineures ont lieu dans certains secteurs. Le mouvement de contestation a été déclenché par l'adoption d'un budget 2018 qui a augmenté les impôts et créé des taxes réduisant un pouvoir d'achat déjà éprouvé par une importante inflation. Dans la nuit de dimanche à lundi, des incidents mineurs ont eu lieu dans la banlieue de Tunis, notamment dans les quartiers populaires de Daouar Hicher et Kram, où des jeunes ont incendié des pneus, selon des médias locaux. Durant la semaine écoulée, 105 membres des forces de l'ordre ont été blessés dans des heurts lors desquels les protestataires, souvent très jeunes, ont jeté des pierres ou des cocktails molotov

sur les forces de l'ordre qui ont tiré des gaz lacrymogènes, a poursuivi le porte-parole. Cependant, aucun bilan d'éventuelles victimes parmi les manifestants n'a pu être obtenu auprès des autorités qui n'ont toujours pas rendu publics les résultats de l'autopsie du corps du manifestant tué le 8 janvier. Le ministre de la santé avait pourtant assuré que les résultats seraient connus jeudi dernier «au plus tard». Sa famille affirme qu'il a été tué percuté par une voiture de la police, et qu'il avait sur le corps des marques des pneus. Une enquête sur sa mort a été ouverte au tribunal de Manouba, près de Tunis. Contacté par l'AFP, Sami Smadhi, porte-parole du tribunal, a dit ne pouvoir donner les résultats de l'autopsie tant que l'enquête était en cours. Le mouvement de contestation a été

déclenché par l'adoption d'un budget 2018 qui a augmenté les impôts et créé des taxes grignotant un pouvoir d'achat déjà éprouvé par une importante inflation.

Le Syndicat des journalistes dénonce des pressions

Le Syndicat national des journalistes tunisiens (SNJT) a dénoncé une recrudescence des restrictions imposées par les autorités aux correspondants des médias étrangers, accrédités en Tunisie. Dans un communiqué cité par l'agence de presse TAP, le syndicat a sommé le pouvoir exécutif à respecter les engagements pris par la Tunisie de garantir la liberté de la presse et de faciliter la tâche des journalistes et des correspondants des médias étrangers. «Accès restreint des médias étrangers aux zones de troubles sociaux, refus d'accréditations pour certains médias étrangers, interrogatoire des journalistes de Radio France Internationale (RFI) et du journal français "Libération"», «Le pouvoir en place utilise tous les moyens à sa disposition pour s'assurer un contrôle strict sur l'information» a déploré le Syndicat. Dans le même sillage, le Syndicat a qualifié d'"incitatif" le discours prononcé par le président de la République Beji Caid Essebsi dans lequel il a accusé les correspondants de la presse étrangère de chercher à faire le buzz et à ternir l'image de la Tunisie lors de la couverture des mouvements de colère survenus dans

plusieurs régions du pays. Par ailleurs, le syndicat a indiqué que la plupart des correspondants des médias étrangers sont de nationalité tunisienne et opèrent dans le cadre de la loi et du respect de la déontologie du métier. «Ces journalistes ont fait preuve de professionnalisme dans la couverture de plusieurs événements», a assuré le Syndicat citant en exemple la couverture des attaques terroristes contre la ville de Ben Guerane, il y a deux ans. S.B./RFI

Libye Libération d'une responsable de l'OIM enlevée dans le sud

UNE RESPONSABLE de l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) enlevée en Libye a été libérée deux jours après le sauvetage réussi de ses deux collègues, a annoncé un responsable libyen de la sécurité. La responsable a été libérée par les hommes armés qui l'avaient enlevée et séquestrée dans une ferme proche de Sabha, dans le sud de la Libye, après que les services de sécurité libyens ont réussi à localiser sa position, a déclaré Sa'adi Emhemmed, directeur du Directoire de la Sécurité de la ville méridionale de Sabha. «Une fois le lieu de détention identifié, les anciens de la tribu ont été contactés, et ont été informés que les ravisseurs avaient été identifiés. Nous leur avons demandé de libérer leur otage, sans quoi nous serions dans l'obligation d'attaquer la ferme», a-t-il ajouté. Les ravisseurs ont répondu favorablement aux anciens de la tribu, et ont libéré leur otage sans qu'une confrontation avec les forces de sécurité soit nécessaire. «L'enquête a révélé que le motif de l'enlèvement était l'obtention d'une rançon», a déclaré M. Emhemmed, soulignant que les kidnappeurs n'avaient pas de casier judiciaire, et avaient maintenant été mis en accusation par le Directoire de la sécurité. Des hommes armés ont enlevé trois responsables de l'OIM – deux Libyens et une Espagnole d'origine palestinienne – dans le sud de la Libye il y a quelques jours. Les forces de sécurité libyennes ont secouru les deux responsables libyens samedi. La mission de l'OIM en Libye effectue de fréquentes visites de terrain dans le sud du pays, dans le cadre de son programme de retour volontaire des immigrés clandestins de Libye vers leur pays d'origine. R.M.

Selon Freedom House

Le Sahara occidental occupé, un territoire «non libre»

Le Sahara occidental occupé a été maintenu dans le classement des territoires «non libre», où le respect des droits politiques et civiques a enregistré un recul important l'année dernière, selon un rapport de l'ONG américaine Freedom House, publié mardi à Washington. En 2017, le Sahara occidental occupé n'a enregistré aucun progrès en matière de respect de libertés démocratiques, selon le classement annuel de cette ONG qui attribue à ce territoire, sous colonisation marocaine, un score global de 4 points sur cent (4/100), l'un des plus mauvais au monde. En 2016, les territoires occupés du Sahara occidental avaient obtenu le même score, qui dénote selon ce classement, d'une nette dégradation en matière de respect des libertés civiles et des droits politiques. Le territoire a cumulé également les deux plus mauvais scores concernant le respect des libertés civiles et les droits politiques, soit une notation de 7/7 pour ces deux indicateurs examinés par le rapport, et qui déterminent le degré de libertés démocratiques dans un pays donné. La notation pour ces deux indicateurs est établie sur

ordre décroissant de 1 à 7 où le score un représente un degré maximal de liberté et le sept le plus mauvais score. Freedom House a encore intégré cette année le Sahara occidental dans le classement des territoires «non indépendants», s'alignant ainsi sur la position du Département d'Etat américain qui avait maintenu fin 2016 ce territoire dans la liste des dépendances, dont «la souveraineté reste à déterminer». Le rapport détaillé sur la situation des libertés au Sahara occidental occupé sera publié incessamment, promet Freedom House.

La démocratie dans le monde est en crise

L'ONG, note par ailleurs, l'énorme érosion des libertés dans le monde, en soulignant que la «démocratie a fait face en 2017 à l'une de ses plus graves crises depuis des décennies». Au total 71 pays ont enregistré en 2017 une nette baisse en matière de respect de libertés contre seulement 35 pays ayant réalisé des progrès dans ce sens, selon ce rapport établi par cent analystes et une trentaine

de conseillers. Il s'agit de la 12^e année consécutive, ayant été grandement marquée par un recul de la démocratie dans plusieurs pays du monde, s'inquiète Freedom House. En 2017, année couverte par le rapport, il a eu 88 «pays libres», 58 pays «partiellement libres» et 49 «non libres». «La démocratie est en crise. Les droits politiques et libertés civiles dans le monde se sont détériorés en 2017», commente Michael J. Abramowitz, président de Freedom House. L'ONG souligne que les défis au sein des Etats démocratiques ont contribué à la montée du populisme qui adopte des politiques anti-migratoire et donne peu de latitude aux libertés civiles. En Europe, les dirigeants populistes de droite ont obtenu des sièges parlementaires en France, aux Pays-Bas, en Allemagne et en Autriche. Bien qu'ils aient été tous exclus du gouvernement à l'exception de l'Autriche, leur succès aux urnes a contribué à affaiblir les partis politiques établis que ce soit de droite ou de gauche, constate Freedom House.

Amel N. /APS

Sous-traitance

Pas de montage mais une véritable industrie automobile à l'avenir

Page animée par Ali Zidane

Le ministre de l'Industrie et des Mines, Youcef Yousfi a insisté, dimanche à Relizane, sur la fabrication en Algérie d'équipements (pièces et accessoires) de véhicules. Animant un point de presse en marge de sa visite de travail et d'inspection dans la wilaya, le ministre a souligné qu'il n'y aura pas de montage de véhicules en Algérie à l'avenir mais une industrie automobile. «J'ai demandé aux responsables de différentes usines de montage de véhicules de se lancer dans les plus brefs délais dans la fabrication de composants de véhicules», a fait savoir M. Yousfi. Le ministre a souligné que ces orientations interviennent dans le cadre de la diversification de l'économie nationale que recommande le président de la République Abdelaziz Bouteflika et du programme du gouvernement visant à sortir progressivement de la dépendance aux hydrocarbures. Au passage,



Ph. > Ali Zidane / A.

M. Yousfi a annoncé la tenue d'une rencontre nationale en mars prochain regroupant les représentants d'usines de montage de véhicules et d'entreprises de sous-traitance, dans la perspective de création de partenariats pour fournir différents accessoires de véhicules. Yousfi a aussi visité l'usine de montage de véhicules de marque allemande «Volkswagen» dans la zone industrielle de Sidi Khettab, qui a réalisé le montage d'environ 15 000 véhicules depuis son entrée en service en juillet der-

nière. Cette usine a été réalisée en vertu d'un protocole d'accord entre le groupe «SOVAC» et l'usine de véhicules allemande «Volkswagen» suivant la règle 51/49. Première du genre dans le monde arabe et deuxième en Afrique, cette usine occupe une superficie de 150 hectares avec un investissement de plus de 20 milliards DA (170 millions d'euros). Sa capacité productive est de 12 000 véhicules en première année pour atteindre 100 000 véhicules de différents types touristiques et utilitaires dont les marques SKODA et SEAT après

- Ouverture des commandes de Nouvelle Seat Ibiza -

Elle sera disponible à partir de 2 190 000 DA



Comme annoncé en fin d'année, par le P-DG du Groupe Sovac, Mourad Eulmi, l'usine Sovac Production annonce l'entame de l'assemblage de la toute nouvelle Seat Ibiza, ainsi que l'entrée en production au début de cette année, SEAT ouvre les commandes sur la nouvelle IBIZA, ce jeudi 18 janvier 2018. L'usine prévoit le montage de trois finitions de la citadine ibérique, à savoir Style, High+ et FR. Les trois finitions seront pour le moment proposées uniquement en motorisation essence le bloc 1.6 MPI développant 110 ch. Le moteur sera associé à deux boîtes de vitesses manuelle ou automatique.

La nouvelle SEAT IBIZA s'impose comme la meilleure Ibiza de l'histoire grâce à son design, sa qualité, son équipement, sa connectivité, sa sécurité et ses impressionnantes qualités dynamiques. Elle inaugure la plateforme MQB A0 qui permet non seulement de bénéficier d'une voiture plus compacte, d'un habitacle plus spacieux, mais aussi d'une technologie inédite dans cette catégorie.

La nouvelle SEAT Ibiza bénéficie d'une augmentation notable de son habitabilité tout en étant encore plus robuste et plus sûre. Pour autant ce n'est pas forcément

l'impression qui ressort au premier coup d'œil eu égard à ses dimensions extérieures : 4,059 mm de long, 1,780 mm de large et 1,444 mm de hauteur (1,429 mm pour la version FR). La nouvelle SEAT Ibiza est plus large de 87 mm par rapport au modèle précédent, plus courte de 2 mm, et plus basse

Après l'ATECA et la LEON, la nouvelle Ibiza est la troisième voiture lancée dans le cadre de la plus grande offensive produit dans l'histoire de la marque espagnole. De nouveaux modèles sont encore à venir, comme le crossover compact ARONA, et un nouveau SUV de 5 et 7 places. Après une présentation en première mondiale au Salon de l'automobile de Genève, les commandes de la 5^e génération d'IBIZA ont débuté au mois d'avril, et les premières livraisons sont prévues pour début juin.

Les motorisations disponibles comprennent des moteurs, essence et diesel entre 65 et 150 chevaux, ainsi qu'une version GNC au gaz naturel (non disponible en France), une première dans ce segment.

Quatre finitions sont disponibles en Europe et trois en Algérie: Référence, Style, XCelence et FR.

Global Motors industries

La plus grande usine de Hyundai camions & bus en Afrique sera à Batna

Global Motors industries (GMI) qui assemble, pour le moment, les camions et bus de la marque sud-coréenne Hyundai, compte bien s'investir dans la production automobile. Production et non assemblage et ce, avant la fin de cette année 2018, comme nous l'a bien confirmé Hassen Khemmar, Directeur du Pôle Industriel au sein de GMI. Pour cela, Global Group vient de signer une joint-venture à caractère industriel avec le constructeur automobile et poids lourds, Hyundai Motors Company (HMC), sur la base de la règle 51/49 %. Le but étant la construction d'une toute nouvelle usine de production de camions et Bus Hyundai. La nouvelle usine entrera en production avant la fin de l'année 2018. Cette nouvelle entité, qui s'étalera sur une superficie de 150 hectares, permettra, selon ce même responsable, la créa-

tion de 1500 emplois avec un taux d'intégration au démarrage de l'ordre de 40%. Elle permettra également la création de pas moins de 1000 petites et moyennes entreprises (PME et PMI) avec le concours de la Cnac, l'Ansej ainsi que l'assistance technique du constructeur HMC. «La sous-traitance locale, lancée dans le cadre de ce partenariat, aura comme objectif de préparer et accompagner plusieurs sociétés algériennes, qui fourniront, sur une superficie de 45 hectares plus de 1 000 références (pièces) pour GMI. Cette démarche aura un impact direct sur la baisse des prix de nos produits», poursuivra ce responsable. Certaines indiscretions parlent de la fabrication de l'ensemble des véhicules locale-



ment, hormis le moteur et la boîte de vitesse. La nouvelle usine de Hyundai Trucks & buses en Algérie, la première en Afrique du constructeur et troisième au monde, permettra la fabrication de 15 000 à 20 000 camions et bus par an avec des perspectives d'exporter une partie de la production vers des pays africains dans le cadre de la nouvelle politique du gouvernement.

Montage automobile

Ok pour l'assemblage des modèles KIA



L'usine Gloviz/KIA, faisant partie intégrante de Global Group, vient de recevoir son feu vert pour poursuivre ses activités industrielles. Lancée en septembre 2017, cette entreprise a participé au salon régional de l'automobile d'Oran puis à la

foire de la production nationale organisée en décembre à la Safex. Selon nos confrères de Dzair News, Gloviz/KIA a sollicité au début de ce mois de janvier l'Agence nationale de l'emploi (Anem) dans le but de recruter plus de 500 personnes dans divers métiers allant de l'agent de sécurité, aux ingénieurs de contrôle de qualité en passant par les caristes, tôliers, électriciens auto et autres manutentionnaires. Pour rappel, Gloviz/kia ne faisait pas partie des 5+5, la fameuse liste de la chefferie du gouvernement comportant les concessionnaires habilités à l'activité d'assemblage puis de production automobile en Algérie. Cette liste pourrait, selon des indiscretions, s'élargir pour rajouter d'autres acteurs importants du monde de l'automobile.

Ibiza Style: 1.6 MPI- 110 Ch (Manual transmission)

- Jantes 15"
- Feux de jour à LED
- Antibrouillard avec corner light
- PDC arrière
- Ecran 5"
- Climatisation Electronique
- Volant en cuir multifonction
- Accoudoir
- Vitrage arrière électrique
- Vitrage arrière sur-teinté
- Bluetooth

Prix : 2 190 000 DA

Ibiza High +: 1.6 MPI - 110 Ch (Manual transmission)

Equipements de la Style Plus Les équipements suivants :

- Full LED
- Toit ouvrant
- Keyless
- Caméra
- Jantes 16"

Prix : 2 490 000 DA

Ibiza Fr: 1.6 MPI - 110 Ch (Automatic transmission)

Equipements de la High + Plus les équipements suivants :

- Boite automatique
- KIT FR intérieur et extérieur
- Radio 8"
- Jantes 17"
- Sièges en Alcantara
- Tableau de bord en similicuir
- Chargement sans fil

Prix: 2 790 000 DA



Proche-Orient

Washington gèle un versement de 65 millions de dollars pour les Palestiniens

■ La première tranche de versements à l'agence des Nations unies pour les réfugiés palestiniens a été faite, mais les 65 millions restants sont «gelés».

Par Rosa C.

Les États-Unis ont décidé mardi de «geler» plus de la moitié de leurs versements prévus à l'agence des Nations unies pour les réfugiés palestiniens, nouveau message de défiance à l'égard de l'ONU qui est également un nouveau coup dur pour les Palestiniens. Sur les 125 millions de dollars de contribution volontaire américaine escomptée par cette agence, l'UNRWA, pour 2018, Washington a confirmé l'octroi d'une «première tranche» de 60 millions pour payer notamment les salaires dans les écoles et le système de santé en Jordanie, en Cisjordanie et dans la bande de Gaza, a annoncé le département d'État américain. «Sans cet argent, les opérations de l'UNRWA étaient menacées», a justifié un responsable. Mais les 65 millions restants «vont être retenus» jusqu'à nouvel ordre. «Ils sont gelés à ce stade, ils n'ont pas été annulés», a assuré la porte-parole du département d'État, Heather Nauert. La diplomatie américaine, qui ne cesse

de critiquer l'ONU depuis l'arrivée au pouvoir de Donald Trump il y a un an, réclame de «revoir en profondeur la manière dont l'UNRWA fonctionne et son financement». Elle demande à d'autres pays de contribuer davantage, car les États-Unis ne veulent plus fournir à eux seuls 30 % des fonds de cette agence. Pour débloquer la seconde tranche, il faudra donc que des réformes soient «engagées» afin «de faire en sorte que l'argent soit mieux dépensé», a prévenu Heather Nauert. Priver l'UNRWA de ce montant «aura des conséquences dévastatrices pour les réfugiés palestiniens vulnérables au Moyen-Orient», a prévenu Jan Egeland, secrétaire général de l'organisation Norwegian Refugee Council. Le chef de l'agence onusienne affectée, Pierre Krahenbuhl, a exprimé son inquiétude et a appelé les autres membres de l'ONU à contribuer, soulignant que le montant était très inférieur aux 350 millions octroyés par les États-Unis en 2017. «Financer l'UNRWA ou une quelconque

organisation humanitaire est à la discrétion de chaque État membre des Nations unies», a-t-il relevé dans un communiqué. Cela dit, étant donné la longue et historique relation de confiance entre les États-Unis et l'UNRWA, cette contribution réduite menace l'un de nos engagements en matière de développement parmi les plus novateurs et rencontrant le plus de succès au Proche-Orient. » Cette décision s'inscrit dans un bras de fer entre l'administration Trump et l'ONU, accusée par Washington de dépenser trop et mal, sur fond de retrait des Américains de la scène multilatérale au nom du slogan «l'Amérique d'abord» qui a mené le milliardaire républicain à la Maison-Blanche. Le secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, avait fait part mardi, avant l'annonce de la décision américaine concernant l'UNRWA, de sa «grande inquiétude», estimant que la fin des financements américains provoquerait «un problème très, très important». «L'UNRWA n'est pas une institution palestinienne», mais «une institution de l'ONU» qui «fournit des services vitaux» aux réfugiés, a-t-il insisté, exhortant Washington à confirmer sa contribution. Mais l'annonce américaine arrive aussi au moment où les Palestiniens se sentent lâchés par les États-Unis. Après avoir reconnu en décembre Jérusalem comme la capitale d'Israël, provoquant la réprobation de la communauté



PH. > D. R.

internationale et la colère des Palestiniens, Donald Trump avait menacé début janvier de couper l'aide financière américaine à ces derniers s'ils refusaient de discuter avec Washington d'une solution pacifique au conflit. Or, sonnés par cette position sans précédent sur Jérusalem, les Palestiniens affirment ne plus vouloir des États-Unis comme médiateur et menacent même de suspendre leur reconnaissance de l'État d'Israël, une mesure qui remettrait en cause l'un des principes fondateurs de l'effort de paix déjà très mal en point avec les Israéliens. L'Organisation de libération de la Palestine (OLP) a accusé les Américains d'«obéir aux consignes» du Premier

ministre israélien Benjamin Netanyahu en «ciblant les plus vulnérables des Palestiniens et en privant les réfugiés de leur droit à l'éducation, à la santé, à un abri et à une vie digne». «Une fois de plus, l'Administration américaine démontre sa complicité avec l'occupation israélienne», a-t-elle déploré. L'ambassadeur d'Israël à l'ONU, Danny Danon, a applaudi la décision américaine, estimant que l'UNRWA «fait un mauvais usage de l'aide humanitaire de la communauté internationale afin de soutenir la propagande anti-israélienne» et d'«encourager la haine». «Il est temps de mettre fin à cette absurdité», a-t-il plaidé.

R. C.



Points chauds

Retrait

Par Fouzia Mahmoudi

Alain Juppé, qui, il y a un peu plus d'un an, était selon tous les sondages promis à devenir le successeur de François Hollande à l'Élysée, a retrouvé depuis sa défaite à la primaire de son parti pour les élections présidentielles le calme de sa ville de Bordeaux, renonçant à tout mandat national et se concentrant sur son seul mandat municipal. Tant et si bien qu'il a annoncé il y a quelques jours vouloir se détacher de son parti Les Républicains et prendre du recul sur la vie politique. Une déclaration qui a rapidement fait réagir le nouveau président LR Laurent Wauquiez. En effet, le chef de file du grand parti de droite a déclaré hier qu'il avait «du respect» pour Alain Juppé, mais a estimé qu'«on défend mieux ses idées en étant dedans et en s'engageant qu'en se retirant sur sa montagne». Lundi, le maire de Bordeaux avait annoncé ne plus payer sa cotisation à LR, en disant vouloir «être libre» et prendre du recul. «Il a clairement dit, et je peux le comprendre, qu'il souhaitait prendre du recul et de la liberté. Ce que je redis à Alain, c'est que j'ai du respect pour lui. Ses idées, notamment sur l'Europe, seront écoutées et débattues», a assuré le patron de la région Auvergne-Rhône-Alpes, qui s'est défendu de toute «déception» à la suite de l'annonce de l'ancien Premier ministre. «Vous savez, au fond, c'est le sens de la vie. Vous avez en ce moment, en politique, une génération qui tourne la page. Et vous avez une autre génération qui arrive. Mon devoir, c'est de faire émerger une nouvelle génération, des nouveaux visages, des nouvelles idées», a encore considéré le président de LR. A propos de l'Europe, Wauquiez a affirmé qu'on est face à deux positions tout aussi extrêmes l'une que l'autre. Il y a la position d'Emmanuel Macron qui consiste à dire : «Il faut sans cesse que la France se dilue un peu plus dans l'Europe», toujours plus de fédéralisme européen, et en réalité, toujours plus de ce qui ne marche pas depuis trente ans. De l'autre côté, il y a Marine Le Pen, abandon de l'euro, on se replie dans la palissade du village gaulois, une folie au moment de la mondialisation. «Nous, la voie qu'on va porter, c'est une voie équilibrée, c'est une voie qui permettra de plaider pour une Europe réaliste», a-t-il ajouté. Quant au retrait de Juppé il est surprenant que Wauquiez s'en émeuve autant, lui qui préconise un renouvellement de LR et qui devrait donc se satisfaire de la présidence réduite des figures historiques du parti, préférant procéder à un changement de visage du parti qu'il dirige aujourd'hui.

F. M.

Brexit

Les députés britanniques votent la loi de retrait de l'UE

Les députés britanniques se prononcent hier sur le projet de loi gouvernemental sur le retrait de l'Union européenne, avant qu'il soit transmis à la Chambre des Lords pour un nouvel examen qui doit débiter à la fin du mois.

Ce texte doit mettre fin à la suprématie du droit communautaire et intégrer dans le droit britannique les lois européennes, afin de permettre au pays de continuer à fonctionner normalement après le Brexit.

Le texte, débattu depuis le mois de septembre, devrait obtenir la majorité sans difficulté. Mais il a suscité des échanges abrupts, y compris au sein de la majorité, et pourrait faire l'objet de modifications à la chambre haute du Parlement, majoritairement pro-UE.

Le gouvernement conservateur a encore été la cible de critiques venues de son propre camp mardi, lors de l'avant-dernière journée de débats à la Chambre des Communes. C'est une nouvelle fois Dominic

Grieve, l'ancien plus haut magistrat du pays sous le gouvernement de David Cameron, qui a mené la charge. Il a qualifié d'«incohérent» le choix de l'exécutif de ne pas incorporer la Charte européenne des droits fondamentaux dans la loi, une position contradictoire selon lui avec le souhait de la Première ministre Theresa May de «moderniser le Parti conservateur». «Nous envoyons un message très étrange sur notre attitude quant à des sujets qui relèvent de droits fondamentaux pour beaucoup de nos concitoyens, notamment sur la question des LGBT», a-t-il dit, recevant le soutien de l'opposition.

Il a estimé que le projet de loi ne serait pas adopté à la Chambre des Lords «sans que cette question soit examinée».

Un autre député conservateur, Bernard Jenkin, a jugé «malheureux» l'absence d'amendement pour modifier une disposition introduite par le gouvernement, concernant les compétences normalement dévolues

aux régions, et que Londres cherche à récupérer. Il s'est lui aussi dit confiant dans la vigilance des Pairs à ce sujet. «L'idée que la loi passe sans encombre à la chambre des Lords est une illusion», a estimé aussi le député Kenneth Clarke.

L'adoption attendue du texte par les députés représente néanmoins une étape décisive pour le gouvernement, qui a été longuement chahuté lors des débats. En décembre, Theresa May avait subi une défaite cuisante lorsque onze de ses élus, emmenés par Dominic Grieve, avaient voté avec l'opposition travailliste et obtenu que le Parlement puisse voter sur les termes du divorce d'avec l'UE.

Histoire d'éviter un nouvel affront, la dirigeante avait dû ensuite accepter un amendement de trois députés toriens autorisant un éventuel report de la date du Brexit, au cas où les discussions avec les 27 membres de l'UE devaient se poursuivre au-delà du 29 mars 2019.



Opéra d'Alger

Fairouz Oudjida enchante les Algérois

■ Un récital de chants lyriques, rassemblant des classiques de la musique universelle et des pièces du patrimoine algérien, a été animé mardi soir à l'Opéra d'Alger Boualem-Bessaih par la cantatrice algérienne Fairouz Oudjida accompagnée par le pianiste canadien Dominique Boulianne.

Par Abba Selles

Accompagnée par le pianiste canadien Dominique Boulianne, la cantatrice algérienne Fairouz Oudjida a animé un spectacle à l'Opéra d'Alger Boualem-Bessaih. Ce récital musical est organisé par l'établissement Arts et culture de la wilaya d'Alger dans le cadre de la coopération et des échanges entre la capitale et la ville canadienne de Montréal.

La chanteuse lyrique a choisi pour son public des extraits adaptés au chant et piano de classiques italiens, russes et français montrant ainsi la puissance de sa voix et sa maîtrise du chant sur certaines pièces célèbres de l'opéra universel.

Avec une voix de soprano, Fairouz Oudjida a commencé son spectacle avec des classiques comme «O sole mio», «Non ti scordar di me» ou encore «Funiculi Funicula» avant de passer à des compositions françaises dont «Habanera» tiré du célèbre opéra «Carmen».

Cependant certaines de ces pièces, habituellement interpré-



tées avec des orchestres philharmoniques et des chœurs, ont été perdues de leur puissance musicale avec une orchestration limitée au piano.

«Le rossignol et la rose» et «Mon sang brûle d'amour» sont également des romances, écrites par des compositeurs russes avec des influences

orientales, qui figuraient au programme de cette chanteuse qui a représenté l'Algérie dans plusieurs manifestations internationales.

En seconde partie du récital, le duo a présenté au public relativement nombreux un programme tiré du patrimoine musical algérien et transcrit pour un concert chant et piano à l'image des succès du chanteur Idir «Sendou» et «Vava Inouva» qui ont été revisités pour en adapter la mélodie. Fairouz Oudjida a également interprété «Billah Ya Hamami», un classique du malouf, en version valse ainsi que le succès «Habaytek» de la grande voix libanaise Fairouz.

Ce spectacle s'est déroulé en présence du ministre de la Culture Azzedine Mihoubi, de la ministre de l'Education nationale Nouria Benghabrit et du ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique Tahar Hadjar, ainsi que du wali d'Alger Abdelkader Zoukh.

Plusieurs représentants du corps diplomatique agréés à Alger ont également assisté à ce récital.

A.S.

Echanges culturels

Le public médéen conquis par la musique folklorique hongroise

Le public médéen a vibré, mardi soir, au rythme de la musique folklorique hongroise, lors d'une belle prestation de la troupe d'amitié algéro-hongroise à la salle de spectacle de l'annexe de l'université Yahia-Fares, sise au quartier Msallah.

L'assistance, composée essentiellement de jeunes et de quelques familles, a été gratifiée durant près d'une heure et demi de spectacle d'un florilège de chants, de danses et de musiques hongroises, superbement interprété par les membres de la troupe d'amitié algéro-hongroise, conduite par Nagy Janos. La troupe, qui a opté pour un style léger et des apparitions de courtes durées, a réussi à surmonter le handicap de

la langue et capter, dès l'entame du spectacle, l'attention du public qui à plusieurs reprises dans l'ambiance très rythmée qui a envahi la salle, réagissant au fur et à mesure que le rythme augmentait.

Le spectacle, organisé sous forme d'une suite de mini-spectacles de quelques minutes, retrace deux cent ans d'histoire de la Hongrie avec en toile de fond le combat mené par son héros, Kossuth Lajos, dont le parcours et le destin ressemblent à celui de l'Emir Abdelkader. La troupe d'amitié algéro-hongroise a tenu à rendre hommage à ces deux grands hommes à travers ce spectacle, confié à l'APS Nagy Janos. «Ces deux symboles du nationalisme méritent un

tel hommage. Ils continueront de nourrir les relations fortes et solides qui unissent les deux pays», a-t-il relevé, poursuivant : «L'histoire de ces deux héros nationaux vient rappeler la profondeur de ces liens, qui remontent au temps où l'Algérie et la Hongrie constituaient respectivement les portes sud et porte ouest de l'empire ottoman».

Il y avait, en cette soirée de mardi, du chant patriotique, du folklore populaire, des balades et des sérénades, mais aussi, de la danse orientale et tsigane, dont le rythme et la succession ont finis par enflammer le jeune public, ravi de découvrir une autre culture et de nouvelles sonorités.

F.H.

Centre des arts et des expositions (Carex) de Tlemcen

La vie quotidienne des Amazighs, thème d'une exposition

Le Centre des arts et des expositions (Carex) de Tlemcen a inauguré, mardi au Palais de la culture «Abdelkrim Dali» de Mansourah, une exposition sous le thème «La vie quotidienne des Amazighs de Tlemcen». Plusieurs scènes de vie retraçant les usages de la vie quotidienne dans la région de Tlemcen mettent en exergue le côté agricole, a fait remarquer Amine Boudefla, le directeur du Carex, déclarant «on retrouve plusieurs objets utilisés, jadis, dans la vie des habitants de cette région».

Cette exposition concerne la vie quotidienne de tous les Amazighs de Tlemcen, M'sirda, Beni M'shel, Beni Menir, les Traras, Beni Snouss et Oulhaça,

entre autres. Plusieurs localités de la wilaya de Tlemcen gardent de nombreux usages amazighs et noms de villages, qui sont mis en valeur pour cette circonstance, a-t-il indiqué, expliquant que c'est pour faire connaître ces localités que cette exposition qui durera un mois a été organisée.

Ces dernières années, l'art amazigh s'est concentré sur les Beni Snouss et Ayred. Inaugurée par le directeur de la culture de la wilaya en présence d'une anthropologue sénégalaise, cette exposition a été tenue en collaboration avec plusieurs associations qui ont mis en évidence les festivités dans les autres localités et leurs différences.

Une exposition photos de l'ar-

tiste Mustapha Nedjai sur les masques de Beni Snouss retraçant les festivités d'Ayred et l'aspect artistique dans la confection des masques et leurs sémantiques, figure également dans cette manifestation.

L'artiste peintre Ahmed Mebariki expose, lui aussi, une série de tableaux intitulés notamment «Touches amazighes aux couleurs tlemcéniennes» avec un retour aux origines et signes amazighs dans la peinture du doyen des artistes peintres de Tlemcen.

Cette exposition met en valeur, par ailleurs, des maquettes de l'artiste Mouss de Magnhia retraçant la vie quotidienne des M'sirda, où il a construit une série de maquettes

retraçant son enfance entre maison familiale, foundok (caravan-sérail), moulin, champs et activités agricoles, mosquée et gorbis retraçant sa vie et celle des M'sirdis entre agriculture et pâturage.

Des mets amazighs de la région sont exposés par les associations «Abnae El Akhouaine» (Fils des deux frères) de Ghazaouet, «Amal Beni Snouss» et «Beni Meshel».

Le programme concocté par le Carex porte, également, sur des projections de documentaires sur la vie des Amazighs de Tlemcen, Ayred, les arts et traditions populaires kabyles en Algérie (tapis, bijoux), outre la tenue d'une conférence-débat sur «Ayred entre mythe et réali-

RENDEZ-VOUS CULTURELS

Hôtel Sofitel (El Hamma)

Jusqu'au 6 février :

Une exposition photographique

nommée «Alger, ville de tous

les contrastes» est organisée

depuis le 6 janvier et se pour-

suivra jusqu'au 6 février pro-

chain tout en reprenant les tra-

vaux de la photographe Yasmin

Lallem. L'exposition s'intéresse,

comme son nom l'indique, aux

différents aspects de la capita-

le, au travers de photographies

capturant la vie quotidienne

d'une ville aux multiples

facettes.

Salle des Actes de l'Institut

Cervantès d'Alger (rue

Khelifa-Boukhalifa, Alger)

Jusqu'au 25 janvier :

A l'occasion du 80^e anniversaire

du Guernica de Picasso, l'am-

bassade d'Espagne et l'Institut

Cervantès d'Alger organisent

une exposition intitulée

«Dialogue hispano-algérien sur

le Guernica».

Vendredi 19 janvier à 19h :

L'ambassade d'Espagne,

l'Institut Cervantès, l'Institut

français et l'Institut culturel ita-

lien d'Alger, en collaboration

avec le ministère de la Culture

algérien et l'association Ecume,

organisent le concert «Figures

sonores» avec Dúo Icarus.



Championnat d'Afrique 2018 de judo
Le sélectionneur national Benyakhlef confiant

LA SÉLECTION algérienne de judo, seniors messieurs, prendra part au Championnat d'Afrique des nations, prévu du 12 au 15 avril à Tunis, avec l'ambition de réaliser des «résultats positifs», a assuré l'ancien international Amar Benyakhlef qui effectuera son baptême de feu en tant que sélectionneur lors de ce rendez-vous continental. «J'ai été nommé entraîneur national avant le championnat d'Algérie individuel (11-13 janvier). Mon objectif à court terme est de réaliser des résultats positifs au Championnat d'Afrique prévu en avril à Tunis, malgré le manque de préparation», a déclaré Benyakhlef à l'APS. «Nous allons entamer des stages de pré-compétition dans les prochains jours. Le staff technique va donner son maximum pour bien préparer nos judokas et moi en tant qu'ancien athlète j'espère partager mon expérience avec nos internationaux pour bien représenter les couleurs nationales», a ajouté le médaillé d'argent de la catégorie des moins de (-90 kg) aux Jeux olympiques de Pékin (Chine) en 2008. Benyakhlef a également indiqué que son ambition est de rejoindre les rangs de la sélection en incorporant de jeunes judokas pour former une équipe d'avenir, soulignant que ce travail demande beaucoup de temps. «La majorité des éléments de la sélection nationale sont en fin de carrière, il faut absolument rejoindre l'équipe.

Nous avons donc décidé avec la Fédération de diviser le groupe en deux. Un groupe formé de judokas expérimentés qui disputeront les compétitions internationales et les qualifications aux Jeux olympiques, alors que le 2^e groupe formé de jeunes talents prendra part aux stages de préparation pour acquérir de l'expérience et gagner une place dans l'équipe A», a expliqué Benyakhlef qui a signé un contrat de deux ans avec la Fédération algérienne de judo. En repérage lors du Championnat d'Algérie individuel disputé du 11 au 13 janvier à Rouiba (Alger), Benyakhlef a estimé que le niveau du judo algérien est en «nette régression», indiquant qu'«aucun jeune n'est sorti du lot lors de cette compétition». «Cette régression est due au manque de préparation dans les clubs. Les athlètes de la sélection se plaignent des lacunes dans tous les aspects : techniques, tactiques et même physiques. Il faut travailler sans relâche pour relever le niveau de nos judokas», a-t-il conclu. Avant de prendre part au Championnat d'Afrique des nations 2018, la sélection algérienne participera au Grand Prix de Tunis, prévu du 19 au 21 janvier, avec un effectif formé de 22 athlètes (12 messieurs - 10 dames). Cette compétition regroupera près de 429 judokas de 50 nations issues des cinq continents.

Boxe professionnelle/ RBO (super-léger)

Yassa rencontrera Victor Cardozo samedi à Alger

LE BOXEUR professionnel algérien Mohamed Yassa affrontera le Paraguayen Victor Cardozo Coronel samedi (17h00) à la salle Harcha-Hacène d'Alger, comptant pour le championnat du monde de boxe professionnelle version Royal Boxing Organisation (RBO) super-léger, a-t-on appris mardi auprès des organisateurs. Cette soirée, dédiée à la mémoire du regretté le Moudjahid Abdelkrim Souici, est organisée sous le patronage du ministre de la Jeunesse et des Sports et sous l'égide de la Fédération algérienne de boxe (FAB), de la Direction de la Jeunesse et des Sports de la wilaya d'Alger (DJS) et de la Ligue algéroise de boxe. A cet effet, une conférence de presse sera organisée vendredi (17h00) au Complexe sportif de Ghermoul (Alger), en présence des deux boxeurs et le promoteur et organisateur des combats professionnels, l'Algérien

Khelifa Mederres. En vue de ce rendez-vous, Mohamed Yassa intensifie sa préparation depuis quelques temps au niveau du complexe sportif «Sveltesse» de Chéragha (Alger) pour être au top niveau le jour «J» afin d'essayer d'ajouter un autre titre international à son palmarès déjà très riche. En amateur, Yassa (40 ans) a été champion d'Afrique à deux reprises (2003 et 2007), avant d'embrasser une carrière professionnelle, devenant champion du monde (NBA) en 2004 et champion international (IBF) 2005. En 20 combats professionnels, Yassa a remporté 18 victoires dont 10 avant la limite contre deux défaites. La soirée comprendra, en outre, d'autres combats dans le cadre du championnat professionnel.

Cyclisme/La Tropicale Amissa Bongo (2^e étape)

Yucef Reguigui sixième

LE CYCLISTE algérien Yucef Reguigui a terminé à la sixième place de la deuxième étape de la Tropicale Amissa Bongo, course entre Nendé et Fougamou (175 km), alors que la victoire est revenue à l'Australien Brenton Jones de l'équipe française Delko-Marseille. L'Algérien, sociétaire de l'équipe algéro-belge Sovac-Natura4Ever, a terminé la course au même temps que le vainqueur, l'Australien Jones (4h03:25). Au classement général de l'épreuve, Reguigui occupe la 5^e place avec un temps de

7h45:13, alors que l'Allemand Carstensen Lucas (7h45:03) est en tête. La troisième étape mènera mercredi le peloton de Fougamou à Lambaréné (114 km).

Ligue I Mobilis (18^e journée)
La JSK pour sortir du tunnel, chaud debry au 5-Juillet

■ La JS Kabylie, version Mellal et Saâdi, fera de son mieux pour sortir du tunnel en recevant la lanterne rouge du championnat lors de cette 17^e journée de Ligue I Mobilis au stade du 1^{er}-Novembre de Tizi-Ouzou.

Par Mahfoud M.

Les Canaris sont décidés à l'emporter dans ce match avancé qui se joue demain vendredi et se batront à fond pour venir à bout des Blidéens. Toutefois, ils devront faire très attention à cette équipe blidéenne qui ne se déplacera pas en victime expiatoire et jettera toutes ses forces dans la bataille en espérant revenir au moins avec le point du nul qui sera une belle opération pour elle. Le stade du 5-Juillet d'Alger abritera un chaud derby entre deux formations algéroises que sont le CR Belouizdad et l'USM El Harrach, qui traversent toutes deux des situations difficiles. Le Chabab qui n'a remporté aucun succès depuis la troisième journée de Ligue I, souhaite s'en sortir avec les trois points, alors que les Harrachis qui continuent à souffrir, à domicile comme à l'extérieur, veulent se ressaisir. Les poulains de Taoussi partent avec les faveurs du pronostic et devraient logiquement l'emporter sauf si les banlieusards n'en décident autrement, eux, qui croient toujours en leur étoile et pensent qu'il est possible de se



Le CRB pour se relancer

sortir de cette situation et quitter la zone de turbulence. Le suspense et l'engagement physique sera, en tout cas, au rendez-vous, au grand bonheur des supporters qui se rendront en force au temple olympique pour donner de la voix. Enfin, l'US Biskra donnera la réplique, aujourd'hui, à la JS Saoura, le dauphin du leader qui tentera de revenir avec les trois points du succès dans ce derby du Sud.

Les gars de la Saoura, qui enregistrent de très bons résultats, souhaitent continuer sur cette belle série et l'emporter pour garder le cap et rester dans le giron du leader.

M. M.

Jeudi 18 janvier 2018 :
USB-JSS (16h)
Vendredi 19 janvier 2018 :
JSK-USMB (16h)
CRB-USMH (16h)

Ligue II Mobilis (18^e journée)

Le leader en danger à Relizane

Le leader de la Ligue II Mobilis, l'AS Ain Milia, sera en danger lors de cette 17^e journée de la Ligue II Mobilis, en se rendant à Relizane où il devra croiser le fer avec le Rapide local. En effet, les Milis risquent carrément de laisser des plumes lors de cette confrontation, d'autant plus que les Lions de la Mena souhaitent se relancer dans la course à l'accession malgré les perturbations qu'a connues le club lors de cette trêve. Une défaite des gars d'Ain Milia profitera certainement au dauphin, le MO Béjaïa qui reçoit à domicile l'équipe du RC Kouba

qui voyage mal depuis l'entame de la saison. Les gars de la ville des Hammadites ne devraient pas trouver beaucoup de peine à l'emporter, d'autant plus qu'ils bénéficieront du soutien de leur public qui se rendra en force au stade. De son côté, la JSM Skikda se rendra à Bordj Bou Arréridj pour affronter le Ahly local. Ce derby sera très disputé certainement entre les deux formations, même si les Bordjiens ont plus de chances de l'emporter, même si les Skikdis risquent de leur créer des problèmes. L'ASO Chlef aura un déplacement périlleux à effectuer en se

rendant à Tlemcen où le WAT l'attendra de pied ferme et visera la victoire pour sortir de la situation difficile dans laquelle elle se trouve.

M. M.

Le programme :
Vendredi 26 janvier 2018 :
CRBAF-JSMB (15h)
RCR-ASAM (15h)
CABBA-JSMS (15h)
ABS-MCS (15h)
MCEE-ASMO
WAT-ASO (16h)
MOB-RCK (16h)
GCM-CAB (17h)

Coupe d'Algérie 2018 de football (16^e de finale)

L'USMA élimine le CSC

L'USM Alger s'est qualifiée pour les 1/8^e de finale la Coupe d'Algérie de football en battant à domicile le CS Constantine 1 à 0 (mi-temps : 0-0), mardi au stade Omar-Hamadi

de Bologhine (Alger). L'unique but de la rencontre a été inscrit par Amir Sayoud (61') pour l'USM Alger. Le CS Constantine, leader incontesté de la Ligue 1 professionnelle, devient ainsi le

sixième club à quitter l'aventure de la Coupe d'Algérie, après l'ES Sétif, le NA Hussein-Dey, l'USM El-Harrach, l'Olympique Médéa et le Paradou AC.

Basket-ball / Nationale 1 messieurs (mise à jour)

Le CRBDB bat le GSP lourdement

1 messieurs, disputé mardi à Dar Beïda (Alger). A la faveur de ce succès de prestige, le CRB Dar Beïda creuse l'écart en tête du classement avec 29 points, alors que le GS Pétroliers qui compte encore six matchs en retard

remonte à la 12^e place avec 17 points. Le deuxième match retard disputé également ce mardi a enregistré la victoire du promu l'OS Bordj Bou Arréridj devant le CSMBB Ouargla (86-74).

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

Développement des communes

Les élus disposent désormais de plus de prérogatives

PRÈS de deux mois après les élections locales, le ministre de l'Intérieur, Noureddine Bedoui présidera aujourd'hui une rencontre nationale d'orientation au profit des présidents d'APW et d'APC, où seront examinés les axes et les grandes lignes stratégiques devant être suivis par les élus locaux pour relancer le développement local durable. S'exprimant hier sur les ondes de la Radio nationale, l'inspecteur général du ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Abderrahmane Sidini, a indiqué que ce conclave est destiné entre autres aspects, à élaborer la feuille de route devant guider les actions de ces derniers et de leur préciser les «orientations à suivre en la matière». Il a affirmé qu'un nouveau projet de loi relatif aux collectivités locales, en élaboration, va approfondir la décentralisation et élargir les prérogatives des Assemblées élues en vue de permettre aux communes de réaliser le développement local et prendre en charge les préoccupations des citoyens. Selon lui, les communes, en tant qu'«agents économiques», disposent désormais des prérogatives pour développer des «activités lucratives», contribuant à atténuer la charge sur le budget de l'Etat et à tirer vers le haut celles parmi elles les moins pourvues. Il a précisé que la commune «continuera à accomplir des réalisations à la faveur du contenu du projet préliminaire relatif au code des collectivités locales qui garantira toutes les nouvelles valeurs constitutionnelles, notamment le renforcement des prérogatives des Assemblées élues, la promotion de la démocratie participative». Il s'agit en outre de «consacrer les principes des bonnes pratiques en matière de gouvernance locale, d'activer le nouveau rôle économique de la commune et instituer un nouveau système de fiscalité locale», a-t-il expliqué. Faisant état de «propositions» sur le projet de loi «en cours d'élaboration», formulées par toutes les wilayas à travers des groupes de réflexion, le même responsable a indiqué que de larges consultations seront «ouvertes avec les différentes parties en relation avec la commune» pour son «enrichissement». Evoquant les importantes «réalisations» qu'a connues la commune ces dernières années, il a cité notamment la numérisation de toutes les communes et leurs annexes et leur dotation en systèmes informatiques

modernes, ce qui permettra, a-t-il dit, d'«accélérer et d'améliorer les prestations et réduire la bureaucratie». La lutte contre la bureaucratie au niveau des services communaux est un «travail quotidien et constant», a affirmé M. Sidini relevant une «amélioration notable» grâce aux mécanismes modernes basés sur les nouveaux supports informatiques outre les «missions d'inspection et de contrôle» effectuées sur l'ensemble des communes du territoire national. Il a fait savoir, dans ce sens, que plusieurs faits bureaucratiques «ont été traités à temps et des mesures prises à l'encontre des contrevenants». M. Sidini a indiqué que le numéro vert 1100 lancé par le ministère enregistre quotidiennement les doléances et préoccupations des citoyens qui sont orientés vers les services concernés pour leur prise en charge. Il a fait état, par ailleurs, d'une «réflexion au niveau du ministère pour prolonger les heures de travail légales dans les communes», à l'instar d'initiatives émanant de plusieurs communes telle que la commune d'Alger-Centre ainsi que la possibilité d'ouverture des communes ou de leurs annexes pendant les jours fériés». Evaluant les conventions de jumelage établies entre certaines communes du pays et leurs homologues étrangères, le même responsable a affirmé que ces expériences étaient «fructueuses» d'autant qu'elles ont permis la «concrétisation de plusieurs idées de coopération tout en tirant profit des expériences et des techniques en matière de gestion locale». Par ailleurs, M. Sidini a affirmé que «les équipes chargées de délivrer le permis de conduire et la carte d'immatriculation des véhicules électroniques œuvrent activement pour que ces documents soient délivrés durant le premier trimestre de l'année en cours». Meriem Benchaouia

Section d'autoroute Ouzera-Berrouaghia-sud

L'entreprise chinoise sommée de livrer le projet avant fin janvier

L'ENTREPRISE chinoise chargée de la réalisation du projet de dédoublement de l'axe chiffa-Berrouaghia, a été sommée mercredi par le wali, Mohamed Bouchemma, de livrer la section d'autoroute Ouzera-Berrouaghia-sud, avant la fin du mois en cours.

Le chef de l'exécutif a fixé, lors d'une visite d'inspection de cette section d'autoroute, le 31 janvier courant comme date butoir pour la livraison à la circulation de cette section, d'un linéaire de 22 km, insistant, à ce titre, sur l'impératif d'achever l'ensemble des travaux qui restent à réaliser, de façon à permettre la mise en exploitation de ladite section dans les délais arrêtés.

M. Bouchemma a fait savoir qu'aucun autre glissement sur le calendrier de livraison de cette sec-

Grève des paramédicaux : Les hôpitaux paralysés



Loumis

Djalou@hotmail.com

Retard dans la distribution de logements à Souk Tennine / Béjaïa

Des souscripteurs bloquent le siège de la daïra depuis trois jours

■ Le siège de la daïra de Souk El-Tennine est fermé depuis trois jours par des bénéficiaires des programmes de logements sociaux. Ces derniers réclament la distribution effective des 200 logements et surtout la remise des clés pour pouvoir abriter leurs familles afin de sortir de leur calvaire qui dure depuis plusieurs années.

Par H. Cherfa

Les souscripteurs demandent l'affichage de la liste définitive des 197 logements et demandent l'application de la loi en faveur de ceux qui méritent et également pour les non méritants. Ils exigent l'intervention du wali afin de mettre fin à leur souffrance et hâter leur distribution. Le chef de

daïra qui intervenait hier sur les ondes de radio Soummam a tenté de rassurer les mécontents que la liste définitive des 200 logements sociaux sera affichée dès la fin de l'étude des dossiers et surtout l'étude des recours qui est toujours en cours, souligne-t-il. Il a rassuré que des enquêtes seront effectuées sur le terrain pour permettre à la commission

de wilaya d'élaborer la liste définitive des bénéficiaires. Il faut rappeler que la première liste des bénéficiaires de ces logements sociaux avait été affichée début février de l'année dernière, soit depuis un an avant d'être annulée par le chef de daïra afin de baisser la tension suite à une action de protestation de quelques citoyens de la commune qui avait contesté sa composition. Ces derniers avaient alors coupé la RN9 deux jours de suite, à l'entrée sud de la localité et en bloquant les sièges de l'APC et de la daïra. La route n'avait été rouverte qu'après la décision de l'administration d'annuler la liste rendue publique. Le chef de daïra avait décidé d'annuler la liste affichée afin de réétudier, de fond en comble, les dossiers des demandeurs. Les mécontents avaient reproché à l'administration d'avoir fait bénéficier des personnes étrangères à la commune et d'avoir confectionné la liste des bénéficiaires dans l'opacité.

Hacine B.

H. C.